

PUBLIFIN
■ ■ ■ SCIRL

« Nos propres administrateurs dans les filiales sont inféodés à la filiale privée. »

Didier HAMERS, cdH

5 des huit administrateurs du bureau exécutif de Publifin siégeaient chez Nethys.

Les vice-présidents auditionnés par la commission

BELGA

« On avait les infos a posteriori »

La députée MR Defrang-Firket le cdH Didier Hamers, anciens vice-présidents de Publifin, ont témoigné de leur frustration et leur impuissance.

● Jean-Christophe HERMINAIRE et Martial DUMONT

Virginie Defrang-Firket (MR) prend les devants et se défend : lorsqu'elle est entrée au conseil d'administration de Publifin et au bureau exécutif, en novembre 2013, elle était enthousiaste.

Mais elle a vite déchanté. Notamment parce qu'elle se rend compte que le réel pouvoir, c'est à Nethys qu'il se trouve. Nethys où se retrouvent... 5 membres du bureau exécutif de Publifin. Mais pas elle. Du coup, Firket se sent frustrée. Parce que, dit-elle, les informations sur les décisions lui arrivaient a posteriori.

« Nous avions toutes les infos, tous les chiffres, tous les rapports. Mais après-coup. Ils étaient 5 sur 8 à déjà être au courant. Et ça, c'était très frustrant. J'ai demandé d'assister, même comme observatrice, aux conseils de

Nethys, pour être au courant. On n'a jamais voulu. C'est difficile à vivre pour moi, mais aussi pour les communes qui se sentent dépossédées. Mais bon, c'était comme ça. La structure est ainsi faite. On m'a dit que les actionnaires avaient accepté le modèle dans cet état. Mais les communes n'ont pas bien jaugé à quel point elles étaient dépossédées. »

En clair : Publifin ne décidait rien mais récoltait simplement des infos sur les décisions de Nethys... prises par une partie des administrateurs à la double casquette.

Pire en matière de frustration : Firket, pourtant administratrice et vice-présidente, a appris certains investissements de Nethys... par la presse « Moustique, la Provence, L'Intégrale, je l'ai appris par la presse », reconnaît la députée.

Voilà pourquoi elle a démissionné en décembre 2016, ajoute-t-elle. Parce qu'elle était mal à l'aise sur le modèle et sur le manque de prise qu'elle pouvait avoir sur les décisions. Mais aussi, insiste-t-elle, parce qu'elle sentait bien qu'il y avait une sorte de conflit d'intérêts entre son boulot de députée au Parlement wallon et celui d'administratrice chez Publifin.

La bombe entre les mains

Avec Didier Hamers, ex-vice-pré-

sident cdH de Publifin, on sort du « bal des faux-culs » qui a, trop souvent, enlisé cette Commission d'enquête : oui, dès la fin juin 2013, celui qui vient tout juste d'être nommé administrateur de Publifin par le cdH de Verviers, est mis au courant d'un possible dysfonctionnement des comités de secteur. Et pour cause : il est informé par Cédric Halin, conseiller d'Olne. Il aura même le dossier complet. Pourquoi ne pas avoir tiré la sonnette d'alarme ? « Je n'allais pas aller nettoyer ce que d'autres ont fait, répond-il. C'était donc à ceux qui avaient mis ces comités de secteur en place, de balayer les écuries. »

L'homme pose un regard sans concession sur le fonctionnement du groupe Publifin. Le déclencheur de sa démission, dit-il, a été de se rendre compte que les administrateurs publics de Publifin (les Drion, Pire, Gilles...) siègent chez Nethys à titre privé, en y étant payés deux fois plus. Quand il a compris « que vous ne pouvez pas compter sur vos administrateurs puisqu'ils sont inféodés. Cela ne peut pas fonctionner. On a des administrateurs qui ne sont plus vos représentants et qui rendent des comptes à leurs propres employés. » Au conseil d'administration de Finanpart. Tout le dysfonctionnement de Publifin est résumé là. ■

C OMMENTAIRE

par Martial DUMONT

Tout nus et tout frustrés

Les auditions de Didier Hamers, Virginie Defrang-Firket et Marc Hody ont au moins définitivement

prouvé une chose : les administrateurs de Publifin ne faisaient qu'entériner les propositions du bureau exécutif qui ne faisait qu'entériner les décisions prises par Nethys. Certains des administrateurs n'avaient strictement rien à dire sinon amen. Ils n'avaient aucun

contrôle sur l'opérationnel. D'autres, en revanche, contrôlaient bel et bien l'opérationnel... mais depuis Nethys, en changeant de casquette. Et dans un mandat privé. Bref, les décideurs étaient les contrôleurs. Ce sont les mêmes, aussi, qui ont élaboré cette structure, cette

manière de travailler. Mais dans cette histoire où les pleureuses sont nombreuses, il ne faut jamais oublier une chose : à l'origine ce sont bel et bien les

actionnaires qui ont marqué leur aval pour aller dans ce sens : la Province de Liège et les Communes associées. Le bal des faux-culs est décidément interminable.

Marathon en vue ?

La journée de ce vendredi à la commission d'enquête Publifin est censée clôturer le premier tour avant la rédaction d'un rapport intermédiaire par les députés.

Seront entendus les présidents des fédérations politiques liégeoises : Daniel Bacquelaire (MR), Willy Demeyer (PS), Dominique Drion (cdH) et Christian Noiret

(Écolo). Ils devront expliquer la désignation des membres des comités de secteurs. Et puis, bouquet final : André Gilles sera mis face aux contradictions évoquées par

beaucoup depuis des semaines à l'égard de certains points évoqués lors ses deux premières auditions.

On n'est pas sorti...

Marc Hody : « Quand on n'est pas gentil, on vous punit »

Marc Hody, Écolo, également auditionné hier, est un cas particulier. C'est le seul administrateur de Publifin à avoir été rempli dans le nouveau conseil d'administration.

Et, à l'écouter, c'est un sacerdoce. Il décrit, comme Firket et Hamers, l'ancien CA de l'intercommunale comme une chambre d'entérinement des décisions prises par Nethys (où siègent un tiers des administra-

teurs de Publifin). Il parle (discours déjà entendu) de pressions, voire de menaces, lorsqu'il posait des questions ou demandait des explications sur certains dossiers. « *Quand on n'est pas gentil, on vous punit, on vous fait la guerre. Voilà dans quel*

contexte nous sommes. Il y a de l'entre-soi. Et quand vous posez une question, on vous prend presque pour un con », dit Hody à la commission d'enquête.

Alors aujourd'hui, il

n'espère qu'une chose : que la machine Publifin continue à tourner. Mais dans une plus grande transparence.

Mais, demande la députée MR Nicaise, sous quel modèle ?

Hody est ouvert à tout. « *Ce que le CA a fait (le transfert des opérations vers Nethys), il peut le défaire. Pas n'importe comment. Mais les associés reprendraient leur place. Je n'ai pas de tabou. Si, j'en ai un : le contrôle. C'est de l'argent public, on ne peut pas imaginer une telle structure sans qu'un contrôle externe puisse être établi.* » ■ **M.Dum.**

Intercommunales : le rapport attendu fin avril

● **Pascale SERRET**

Où en est le rapport sur un cadastre des intercommunales wallonnes ? On s'en souvient, le 26 janvier, dans la foulée du scandale Publifin, le gouvernement wallon avait annoncé un paquet de mesures de bonne gouvernance. Et ce rapport en faisait partie. Un délai de 45 jours ouvrables avait été convenu, pour ne pas laisser les choses s'enliser. À l'échéance, le gouvernement devait revenir avec ce rapport devant le Parlement wallon.

Le cahier des charges a été bouclé sans traîner (le 6 février) et le comité d'experts, BSB Management Consulting, avait pu être désigné le 23 février pour accompagner l'administration dans ce travail réputé fastidieux. Le premier délai annoncé pour le projet de rapport était le 31 mars. C'était la date avancée par le ministre Pierre-Yves Dermagne, en charge des Pouvoirs locaux depuis la démission de Paul Furlan.

Il se fait que c'est plus long que prévu. Même si « *le travail d'analyse avance bien* », rapporte le ca-

binet, le comité est toujours au boulot. Ça se confirme : passer au scanner environ 1 500 organismes supracommunales et leurs structures internes prend vraiment du temps.

Le cabinet du ministre espère recevoir le rapport la semaine prochaine. Ou la suivante. Avant la fin avril, en tout cas.

Pour rappel, il ne s'agit pas seulement d'un cadastre, mais aussi « *d'un avis motivé de l'opportunité du maintien, de la suppression ou de la modification des structures, organes ou fonctions* ». Il ne faut rien laisser dans les coins. ■